



# Plan communal de gestion des déchets de la commune de DHEHIBA

Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement  
Gouvernorat de Tataouine Municipalité de Dhehiba  
Décembre 2019



---

# **Plan communal de gestion des déchets de la commune de DHEHIBA**

Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement  
Gouvernorat de Tataouine Municipalité de Dhehiba

Décembre 2019

---

La Tunisie s'est engagée pleinement sur la voie de la décentralisation ; le Code des Collectivités Locales et les élections municipales de 2018 ont conféré à l'échelon municipal de nouvelles prérogatives et de nouveaux périmètres de responsabilité qui l'installent définitivement comme acteur référent de la gouvernance locale.

Ce guide de pilotage s'inscrit dans le cadre du programme IDEMA - « Initiative pour une Décentralisation Efficace et des Municipalités Attractives »-, réalisé par CILG VNG International et financé par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas. Ce document vient consigner les résultats de la démarche de renforcement de capacités de la commune de Dhehiba en matière de planification municipale de gestion des déchets. Il s'agit d'aiguiller la commune bénéficiaire pour l'amener à développer un plan de gestion des déchets pertinent et efficace, permettant d'améliorer le niveau des services municipaux et répondant aux attentes des citoyens.

# Table des matières

Liste des tableaux	6
Figures	6
INTRODUCTION GENERALE	7
1. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DHEHIBA	7
1.1. Fiche signalétique de la commune de Dhehiba	7
1.2. Situation géographique de la commune	8
1.3. Caractéristiques générales de la commune	9
2. CADRE GENERAL DU PCGD DE LA COMMUNE	10
2.1. Cadre institutionnel	10
2.2. Cadre législatif et réglementaire	10
2.3 Production des déchets ménagers solides dans le pays	11
2.4. Principes directeurs et cadre du PCGD	12
2.4.1. Principes directeurs	12
2.4.2. Cadre du PCGD	12
3. SYNTHESE GENERALE DU DIAGNOSTIC DE LA PROPLETE	14
3.1. Diagnostic organisationnel et gestion des ressources humaines	14
3.2. Diagnostic technique	16
3.3. Diagnostic de la communication	18
3.4. Diagnostic financier et calcul des coûts	19
4. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS	24
4.1. Opportunités et contraintes	24
4.2. Points forts, points faibles et recommandations	25
5. VISION FUTURE ET FICHES D' ACTIONS	29
5.1. Vision future de la commune (Horizon 2024)	29
5.2. Fiches d'actions	29
5.3 Planning de réalisation et coût estimé du PCGD	41
5.4 Pistes de financement du PCGD	41



## **LISTE DES TABLEAUX**

Table 1 : Estimation des quantités des déchets collectés en tonne par an	14
Table 2 : Déchets collectés par rapport aux déchets produits	14
Table 3 : Dépenses directes municipales pour la collecte des déchets	16
Table 4 : Dépenses indirectes municipales pour la collecte des déchets	16
Table 5 : Coût unitaire : DT/tonne et DT/jour	17
Table 6 : Coût unitaire : DT/Habitant et DT/Habitat	18
Table 7 : Ratios par Habitants 2016-2018	20

## **FIGURES :**

Figure 1 : Ville de Dhehiba du gouvernorat de Tataouine	5
Figure 2 : Composition moyenne des DMA (Anged 2019)	8
Figure 3 : Organigramme de la municipalité de Dhehiba	11
Figure 4 : Répartition de l'effectif de propreté	12
Figure 5 : Répartition de l'effectif total selon l'âge	12
Figure 6 : Effectif des titulaires selon l'ancienneté	12
Figure 7 : Effectif de propreté selon le niveau d'instruction	13
Figure 8 : Composantes des charges directes pour la collecte	16
Figure 9 : Composantes des charges indirectes pour la collecte	17
Figure 10 : Composantes des charges directes unitaires pour la collecte	18
Figure 11 : Dépendance financière (2016-2018)	19
Figure 12 : Structure et évolution des dépenses (2016-2018)	19
Figure 13 : Structure et évolution recettes fiscales (2016-2018)	20
Figure 14 : Ratios par habitant (2018)	21

# INTRODUCTION GENERALE

La planification stratégique de la gestion des déchets constitue, sans doute, l'élément fondamental et le pilier stratégique dans tout effort d'amélioration de la propreté des villes tunisiennes. C'est ainsi que le Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) est nécessaire et constitue le meilleur cadre de réflexion, de planification, d'action et de gestion participative des déchets dans la commune.

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la composante 02 du programme IDEMA-Initiative pour une Décentralisation Efficace et des Municipalités Attractives, qui vise à doter la commune de Dhehiba d'un Plan de Gestion des Déchets dans une logique d'amélioration des prestations et des services dans le domaine en question. Le présent document traite les aspects techniques de collecte, transport et traitement des déchets, les aspects d'organisation et gestion des ressources humaines du service propreté, les aspects de communication et les aspects financiers et de calcul des coûts.

## 1. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DHEHIBA

### 1.1. Fiche signalétique de la commune de Dhehiba

<b>Commune</b>	DHEHIBA		
<b>Délégation</b>	DHEHIBA		
<b>Gouvernorat</b>	TATAOUINE		
<b>Date de création</b>	1985		
<b>Superficie</b>	3864 Km2	Zone urbaine	98 %
		Zone rurale	2 %
<b>Population</b>	Recensement 2014	4295 habitants	
<b>Effectif</b>	26 Agents		
<b>Arrondissements</b>	0		
<b>Partenariat avec des communes étrangères</b>	0		
<b>Adresse :</b>	Rue de l'environnement, DEHIBA, 3253 TATAOUINE		
<b>Téléphone</b>	75 864 036		
<b>Fax</b>	75 864 220		
<b>Site web</b>	<a href="http://communedhehiba.com/">http://communedhehiba.com/</a>		
<b>Direction de la commune</b>	Présidente de commune	Tél. :	GSM :
	Secrétaire Général : KHALED BEN ABDALLAH	Tél. :	GSM : 92 285 320
<b>Service de Propreté</b>	Secrétaire Général : KHALED BEN ABDALLAH	Tél. :	GSM : 92 285 320

## 1.2. Situation géographique de la commune

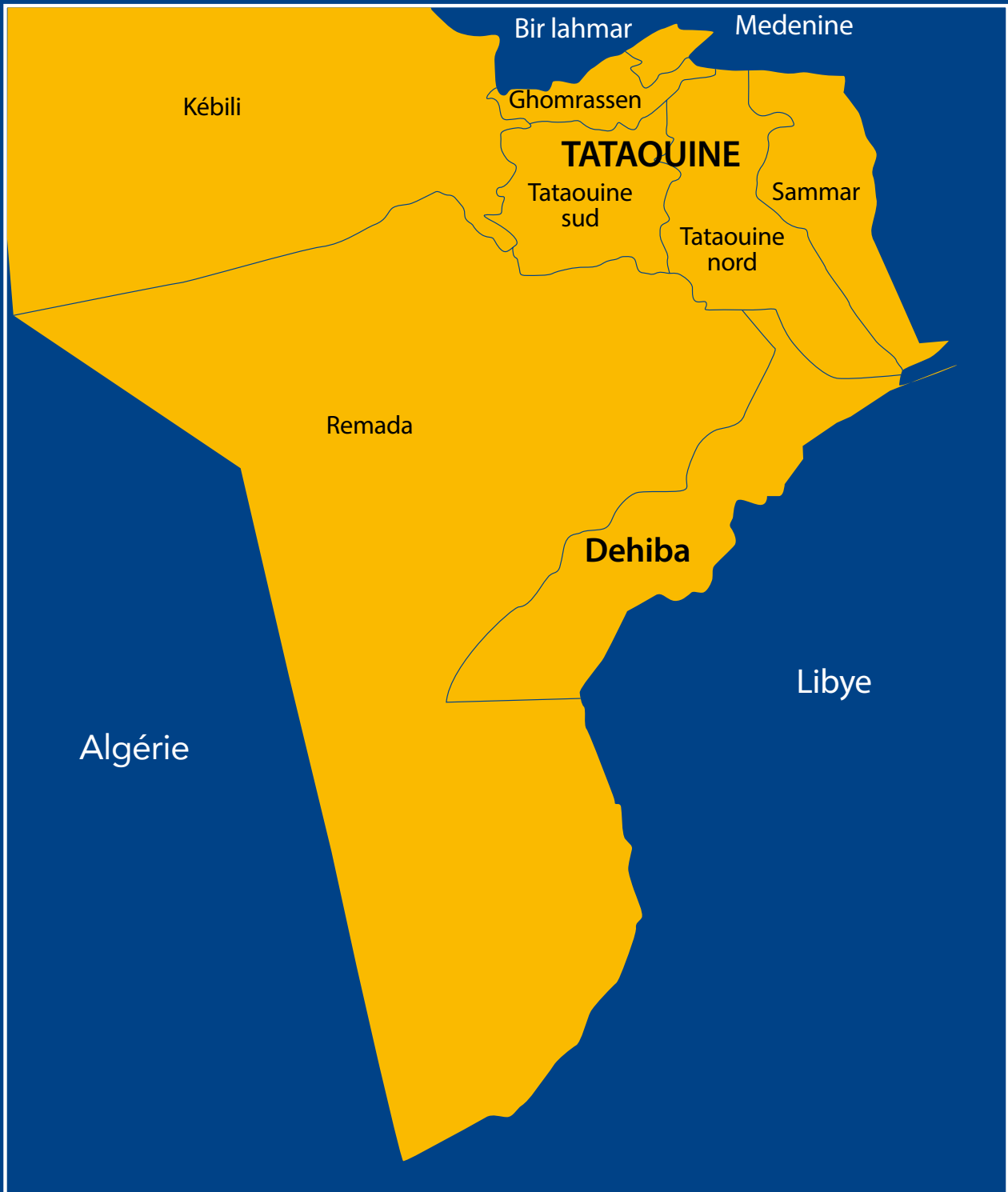


Figure1 : Ville de Dhehiba du gouvernorat de Tataouine



Rattachée au gouvernorat de Tataouine, la ville de Dhehiba est au sud de la Tunisie, située à proximité de la frontière Tuniso-Libyenne et à 130 kilomètres de Tataouine. Elle a un potentiel d'agriculture de 10000 hectares dont 392 hectares irriguées.

### 1.3. Caractéristiques générales de la commune

#### • Vocations et spécificités de la commune (en % des personnes actives)

Administrative	5%
Industrielle	1%
Commerciale	24 %
Agricole	70 %
Touristique	0 %
Autres (nommer, si supérieur à 5%)	0 %

#### • Infrastructures principales

Voiries goudronnées (en % de la voirie totale en ville)	74% (39 Km d'un total de 53 Km de voiries)	
Eclairage public (en % de la voirie totale en ville)	594 points (95% des voiries)	
Eaux usées: Branchement de la population	Canalisation (%)	0 %
	Fosses septiques (%)	95 % puits perdus
	Sans branchement (%)	0 %
Nombre de stations d'épuration	0 %	

#### • Données géographiques sur la commune

Superficie de la commune	3864 Km <sup>2</sup>
Dont zone urbaine	136 ha
Dont zone péri urbaine	ha
Dont zone sans bâtiments	40 ha

#### • Données démographiques, ménages et logements

Sur la base d'un taux d'accroissement annuel du nombre des habitants de 0,56%, un taux d'accroissement annuel du nombre des ménages de 1,60% et un taux d'accroissement annuel du nombre des logements de 1,89%, les données projetées dans le temps de la commune de Dhehiba portant sur le nombre des habitants, habitats et ménages sont recapitalisées dans le tableau suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Habitants	4295	4319	4343	4368	4392	4417
Ménages	777	789	802	815	828	841
Logements	986	1005	1024	1043	1063	1083
Pers/ménage	5.5	5.5	5.4	5.4	5.3	5.3

### • Données sur les équipements scolaires religieux

Collège	1	Marchés municipaux	1
Ecoles primaires	3	Marchés hebdomadaires	1
Jardins d'enfants	1	Abattoirs	1
Hôpital local	1	Mosquées	3
Pharmacie	1	Nombre associations	29 dont 5 actives

## 2. CADRE GENERAL DU PCGD DE LA COMMUNE

### 2.1. Cadre institutionnel

- Les communes sont responsables de toute la chaîne de la gestion des déchets.
- Quelques communes ont recours à des opérateurs privés.
- Les missions de stratégie nationale, planification, Gestion des déchets dangereux et des filières sont dévolues à l'ANGed .
- L'ANGed assure l'assistance technique aux communes.
- L'ANPE est chargée des missions de contrôle et suivi environnemental.
- Les producteurs des déchets (principe de pollueur/payeur) : citoyen, industriel, commerce, éleveurs d'animaux, hôpital, administration, garagiste, .... Sont impliqués dans toute la chaîne de gestion des déchets de la présentation des déchets pour évacuation, en passant par le transport /transfert jusqu'à l'élimination.

### 2.2. Cadre législatif et réglementaire

La Loi n°96-41 du 10 juin 1996 qui constitue le texte de référence en matière de gestion des déchets solides. Cette loi est relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination ayant pour objet de fixer le cadre approprié dans le domaine des déchets et de leurs modes de gestion.

Une dizaine de textes juridiques existent et sont en vigueur; ils portent par exemple sur :

- Infraction aux règlements d'hygiène dans les zones relevant des collectivités locales
- Déchets d'emballage, huiles lubrifiantes et filtre usagées, Piles et accumulateurs, Déchets dangereux, déchets hospitaliers, pneus usagés...
- Création ANGed
- FODEP
- Code de la fiscalité locale
- GMG (Groupement de Maintenance et de la Gestion)
- Différentes cahiers des charges

Citons par exemple,

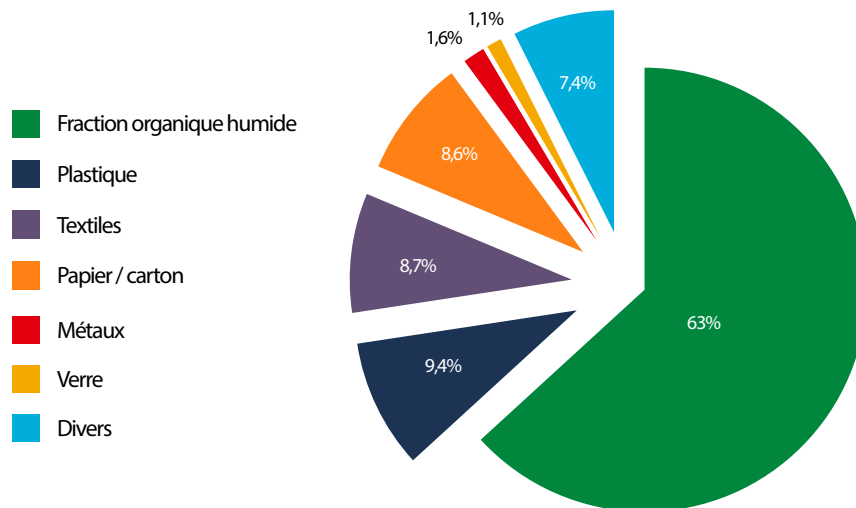
- Loi n° 75-33 du 14 mai 1975, portant promulgation de la loi organique des communes, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi organique n° 2006-48 du 17 juillet 2006.
- Loi n°97-11 du 3 février 1997, portant promulgation du code de la fiscalité locale, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée.
- Décret gouvernemental n° 2016-602 du 26 mai 2016, portant modification des limites territoriales de certaines communes.
- Loi n° 2006-59 du 14 août 2006, relative à l'infraction aux règlements d'hygiène dans les zones relevant des collectivités locales
- Loi n° 2016-30 du 5 avril 2016, modifiant et complétant la loi n° 2006-59 du 14 août 2006, relative à l'infraction aux règlements d'hygiène dans les zones relevant des collectivités locales
- Décret n° 2007-1866 du 23 juillet 2007, fixant la liste des contraventions aux règlements d'hygiène dans les zones relevant des collectivités locales et des amendes encourues.
- Arrêté du ministre de l'environnement et du développement durable du 17 janvier 2007, relatif à l'approbation des cahiers des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de collecte, de transport, de stockage, de traitement, de recyclage et de valorisation des déchets non dangereux.

Le nouveau code des collectivités locales CCL du 26 avril 2018 a apporté un nouveau souffle en matière de gestion communale en allouant plus d'autonomie financière et de prise de décision aux collectivités locales. Ce code favorise la participation citoyenne et appuie la décentralisation, principe énoncé dans la nouvelle constitution de Janvier 2014. Les principes constitutionnels liés directement au pouvoir local sont les suivants :

- Le principe de la libre administration des affaires locales.
- La reconnaissance aux collectivités locales d'une compétence réglementaire, et leur dotation de moyens de la gestion libre.
- L'autonomie administrative et financière et l'octroi aux collectivités locales de moyens appropriés,
- Le principe de la solidarité.
- Le principe de la coopération décentralisée.
- Le principe de la démocratie participative et de la gouvernance ouverte.
- Le principe de la subsidiarité.
- Le principe de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales.
- Le principe du contrôle à posteriori et la suppression du contrôle préalable.

### *2.3 Production des déchets ménagers solides dans le pays*

La quantité de déchets ménagers et assimilés DMA produites, en Tunisie, annuellement est estimée à 2,6 millions de tonnes (estimations de 2019). Le taux de croissance des DMA est estimé à 2.5%. Il est à signaler que les déchets ménagers se caractérisent par un taux élevé de matières organiques (63%) et par un taux élevé d'humidité variant entre 65% et 70%.

*Composition moyenne des déchets ménagers et assimilés (DMA)**Figure 2 : Composition moyenne des DMA (ANGed 2019)*

## 2.4. Principes directeurs et cadre du PCGD

### 2.4.1. Principes directeurs

Plusieurs principes essentiels guident l'élaboration et la mise en œuvre du PCGD dont notamment :

1. Le développement durable : Le développement durable cherche à concilier trois piliers indissociables : l'égalité sociale, le développement économique et la préservation de l'environnement.
2. La gestion intégrée : L'élaboration du PCGD doit tenir compte, d'une gestion intégrée des déchets : toutes catégories de déchets, tous les maillons de la chaîne de gestion ainsi que toutes les filières de va-lorisation.
3. La responsabilisation : La planification locale de la gestion des déchets est une démarche responsable, qui doit être soutenue par les élu(e)s locaux en relation avec la société civile.
4. La synergie des actions : Les services communaux, les élus et les acteurs externes concernés de la ville doivent interagir dans le but d'atteindre des objectifs communs avec une économie de moyens.
5. La transparence : Les consultations et les prises de décision doivent se faire de manière libre, démocratique et ouverte, favorisant le contrôle citoyen et la bonne gouvernance ;
6. L'implication et la participation : La planification locale doit reposer sur une approche participative, où le citoyen est associé aux diverses étapes de la démarche d'élaboration du plan par le biais de la concertation et de l'information dans un processus dynamique de communication : son implication à toutes les étapes est un gage de réussite du processus de planification.
7. Principe d'économie : Les moyens et les ressources de la commune sont limités, il faut donc éviter le gaspillage et utiliser les moyens nécessaires pour obtenir le résultat attendu avec l'efficacité maximale.

### 2.4.2. Cadre du PCGD

#### A. Activités concernées

Les activités concernées par la gestion des déchets couvrent la précollecte, la collecte des déchets ainsi que leur transport jusqu'à la décharge ou le centre de transfert. Les sources de déchets sont les citoyens ou encore les déchets provenant du balayage effectué par les agents de la commune. Il est à rappeler

que les dé-charges et les centres de transfert sont gérés :

- Par l'ANGed quand elles sont dotées de décharges contrôlées ou de centres de transfert
- Par les communes quand les communes ne sont pas desservies par de décharges contrôlées

## B. Horizon du PCGD

En tant qu'outil de planification et de développement, le PCGD sera défini sur un horizon de planification de cinq (5) ans. Il couvre ainsi la période 2020-2024.

## C. Déchets concernés

Le tableau présenté ci-après précise les déchets concernés par le présent PCGD ainsi que leurs principales caractéristiques:

	Origines	Nature	Responsabilités
<b>Ordures ménagères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ménages</li> <li>- Les hôtels</li> <li>- Déchets issus de balayage des rues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiques</li> <li>- Papiers,</li> <li>- Tissus,</li> <li>- Plastiques,</li> <li>- Toxiques,</li> <li>- Autres</li> </ul>	Enlèvement et transport sont à la charge de la commune
<b>Ordures assimilées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les restaurants, (universi-taires, gargotes etc...);</li> <li>- Etablissements scolaires et universitaires;</li> <li>- Les bureaux (Ministères; banques, sociétés);</li> <li>- Les cantines (sociétés, hôpitaux, etc. ...);</li> <li>- Les Commerces (boucheries, alimentation générale, etc.);</li> <li>- Les grandes surfaces;</li> <li>- Les prisons;</li> <li>- Les casernes (Intérieur et Défense nationale);</li> <li>- Les poulaillers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiques</li> <li>- Papiers,</li> <li>- Tissus,</li> <li>- Plastiques,</li> <li>- Toxiques,</li> <li>- Autres</li> </ul>	Enlèvement et transport sont à la charge de la commune en cas de convention individuelle avec paiement annuel.
<b>Déchets de jardin et des espaces verts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les professions agricoles et forestières</li> <li>- Les ménages</li> <li>- Les collectivités</li> <li>- Les administrations</li> <li>- Les hôtels</li> <li>- Les établissements scolaires et universitaires</li> <li>- Les hôpitaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gazons</li> <li>- Herbes</li> <li>- Tailles</li> <li>- Plantes grimpantes</li> <li>- .....</li> </ul>	Le producteur est responsable de l'évacuation de ses déchets soit par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ses propres moyens</li> <li>- les privés</li> <li>- les services de la commune moyennant paiement</li> </ul>
<b>Déchets encobants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ménages</li> <li>- Les industriels</li> <li>- Les commerçants</li> <li>- Les hôtels</li> <li>- Les artisans</li> <li>- .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois</li> <li>- Métaux</li> <li>- Verre</li> <li>- Plastique</li> <li>- Carcasses</li> <li>- Vieux meubles</li> <li>- Autres</li> </ul>	Le producteur est responsable de l'évacuation de ses déchets soit par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ses propres moyens</li> <li>- les privés</li> <li>- les services de la commune moyennant paiement</li> </ul>
<b>Déchets de démolition et les gravats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ménages</li> <li>- Les administrations</li> <li>- Les chantiers de T.P</li> <li>- Les chantiers de construction et de démolition.</li> <li>- Les chantiers de réhabilitation et rénovation</li> <li>- Le curage des cours d'eaux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Briques</li> <li>- Terre</li> <li>- Sable</li> <li>- Pierre</li> <li>- Fer</li> <li>- Bois</li> <li>- Verre</li> <li>- Plastique</li> <li>- Boue</li> <li>- ...</li> </ul>	Le producteur est responsable de l'évacuation de ses déchets soit par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ses propres moyens</li> <li>- les privés</li> <li>- les services de la commune moyennant paiement</li> </ul>

### 3. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU DIAGNOSTIC DE LA PROPRETÉ

#### 3.1. Diagnostic organisationnel et gestion des ressources humaines

Caractéristiques de l'organisation

Selon l'organigramme de la commune de Dhehiba, la section propreté est rattachée au secrétaire général et elle est placée, avec la section parc et fourrière, sous le service concerné par les affaires du conseil.

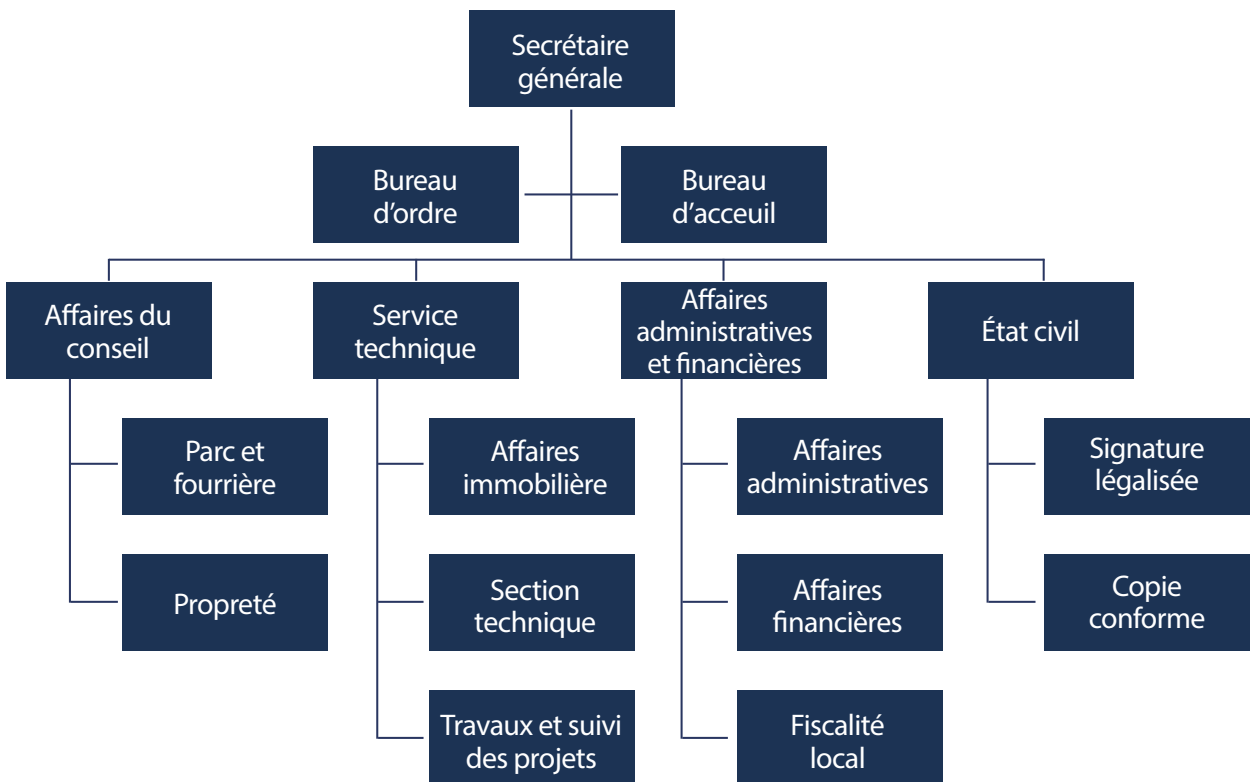


Figure 3 : Organigramme de la municipalité de Dhehiba

Généralement, les programmes de travail de la structure de propreté peuvent se regrouper en :

- Programme journalier de collecte des déchets ménagers et assimilés.
- Programme journalier pour la prestation de l'évacuation des fosses septiques avec la vide fosse. Cette prestation est en faveur des demandeurs de la prestation et l'intervention se fait en coordination avec le secrétaire général.
- Programmes pour les manifestations nationales et les interventions exceptionnelles et d'urgence.

A cela s'ajoute les campagnes de propreté qui sont programmées suite aux réclamations des citoyens et les observations de terrain. Pour 2019 par exemple, 6 campagnes ont été réalisées.

### Effectif total

En 2019, l'effectif total du personnel de la section propreté de la municipalité de Dhehiba est composé de 4 chauffeurs, 6 agents de collecte et 3 ouvriers pour les différentes tâches de propreté.

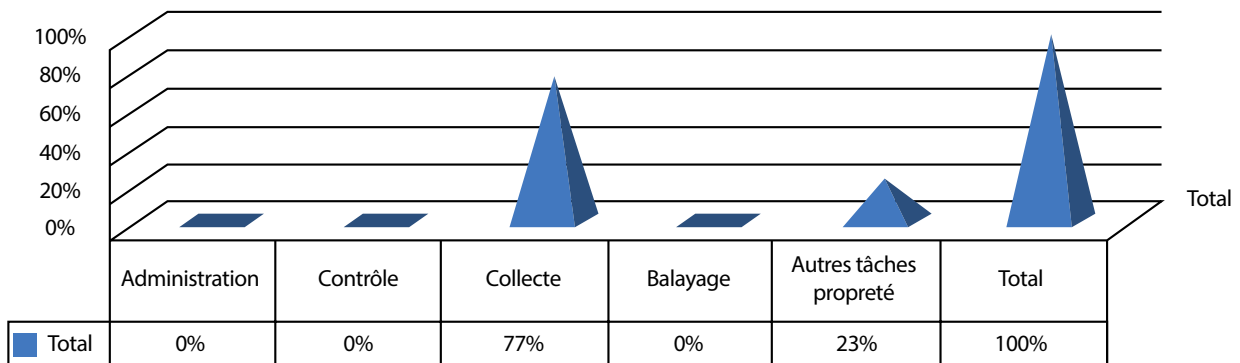


Figure 4 : Répartition de l'effectif de propreté

- La section de propreté ne dispose pas de chef service propreté et de chef d'équipe.
- Chaque équipe de collecte se compose d'un chauffeur et de 2 ouvriers.
- Tout l'effectif de la section de propreté est titulaire.
- Selon l'âge, l'effectif total de la propreté présente les caractéristiques suivantes :

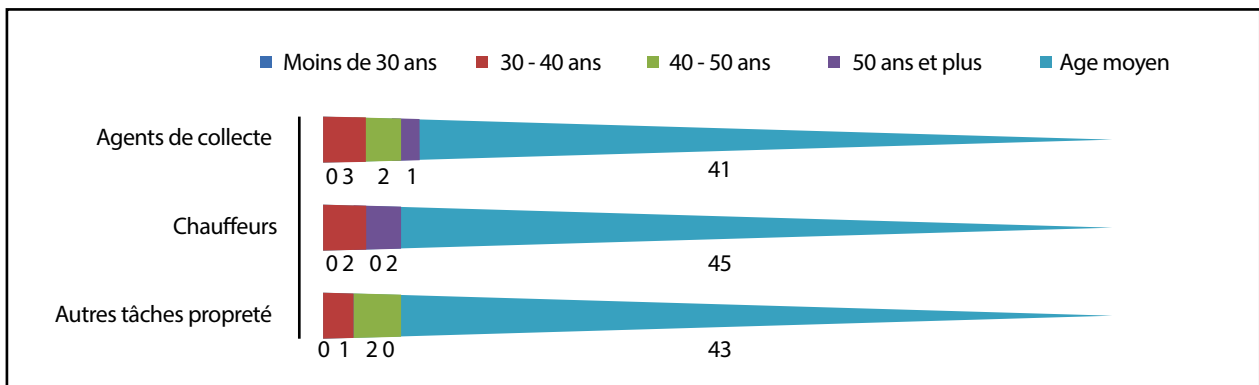


Figure 5 : Répartition de l'effectif total selon l'âge

Globalement, l'effectif de propreté de la commune de Dhehiba se trouve dans toutes les tranches d'âges.

- Selon l'ancienneté, l'effectif titulaire de la propreté présente les caractéristiques suivantes :

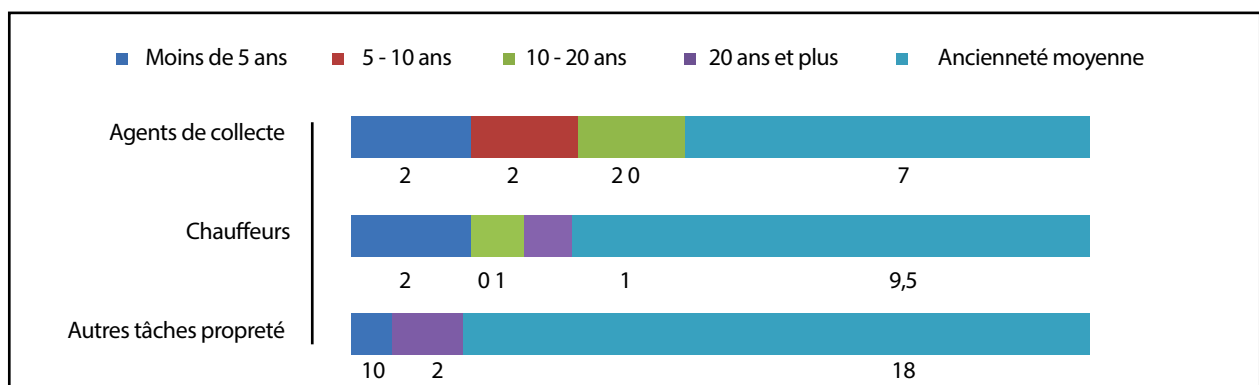


figure 6 : selon l'ancienneté

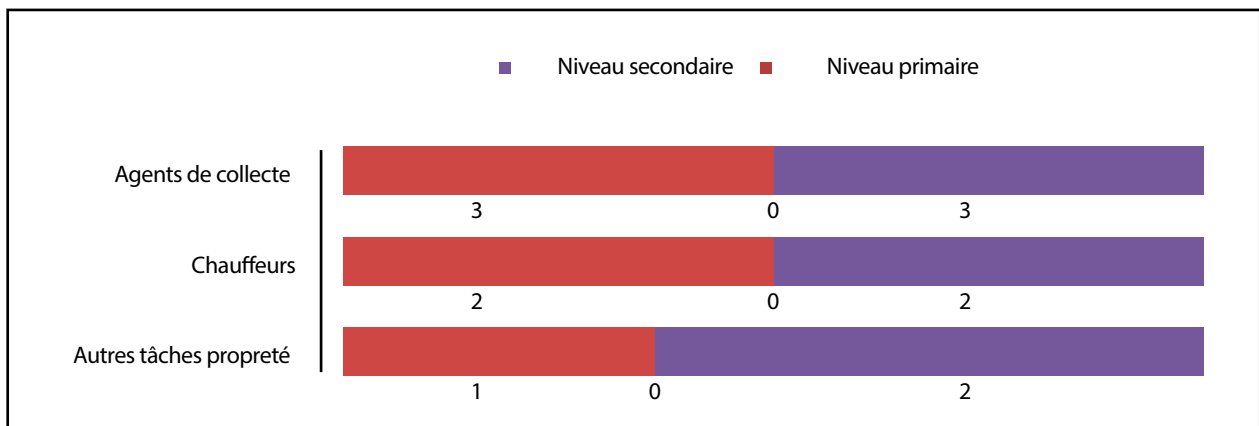


Figure 7 : Effectif de propreté selon le niveau d'instruction

Le personnel de propreté qui n'a pas dépassé l'école primaire constitue un obstacle au développement et à l'amélioration de la gestion de la propreté de la ville.

### 3.2. Diagnostic technique

#### Pré-collecte des déchets

Ce sont 330 conteneurs individuels de 120 L dont 260 conteneurs achetés en 2107 au prix de 57 DT l'unité et 70 obtenus sous forme de don. Ces conteneurs sont distribués à raison d'un conteneur pour deux ménages. Ils sont numérotés, bien entretenus et nettoyés par les propriétaires. Actuellement, seulement 300 conteneurs sont encore dans les circuits de collecte.

En plus, la commune a obtenu en 2017 de la caisse des prêts un don de 20 conteneurs métalliques de 770L. 5 conteneurs restants siègent encore dans le parc et 15 conteneurs sont distribués dans les secteurs de collecte dont 4 sont placés dans le point de passage frontalier de Dhehiba (avec 5 conteneurs plastiques de 240L).

#### Collecte des déchets

##### Secteurs de collecte

Ce sont trois secteurs de collecte : Secteur centre ville, secteur cité Ouest et secteur Cité Est et une partie du centre ville. Chaque secteur de collecte est divisé en deux zones de collecte et chaque zone fait l'objet d'une collecte de 1 jour sur 2. Les secteurs de centre ville et cité Est sont collectés le matin de 6h30mn à 10h par l'utilisation de deux camions à benne tasseuse d'une capacité de 7m3. Dans ces secteurs, on trouve les con-teneurs collectifs de 770L et les conteneurs individuels de 120L.

Quant au secteur cité Ouest, il est collecté en porte à porte par l'utilisation d'un tracteur avec remorque de capacité 6m3. La collecte commence de 6h 30mn pour se terminer vers 10 h de matin.

##### Déchets collectés

Le suivi de l'engin nous a permis de constater ce qui suit :

- Il y a des points de collecte qui nécessitent que le camion fait des marches arrière.
- En plus des poubelles distribuées, il y a une utilisation des seaux de peinture usés, des sacs et des sachets.
- Les ouvriers portent leurs équipements de protection individuelle (tenues, chaussures et gants).
- Existence de grands sacs remplis par des déchets d'élevages.



- Existence de routes dans le circuit en mauvais état.

En absence de moyens de pesage de déchets, la commune n'est pas en mesure de fournir des informations sur les quantités de déchets collectées, notamment avec l'absence d'un pont bascule dans la ville. De ce fait, la quantité annuelle collectée est estimée de la façon suivante :

Table 1 : Estimation des quantités des déchets collectés en tonne par an

Secteur	Engins	Matricule	Cap m3	Fréq	Nb inter	Voy/ semaine	m3/ an	m3ajusté/ an	Densité	Tonnes/ an
CITE EAST	Cam benne bas	02215218	7	6	1	6	2184	2184	0.30	655
CENTRE VILLE	Cam benne bas	02215218	7	6	1	6	2184	2184	0.30	655
CITE OUEST	TRACTEUR	02215218	6	6	1	6	1872	1872	0.25	468
<b>Total</b>							<b>6240</b>	<b>6240</b>	<b>0.29</b>	<b>1778</b>

### Déchets générés versus Déchets collectés

Avec une population estimée à 4417 habitants pour l'année 2019 (Selon le nombre d'habitants en 2014 et le taux de croissance fourni par l'INS), la production des déchets ménagers et assimilés dans la commune de Dhehiba est estimée à 1540 tonnes par an. Avec trois secteurs de collecte qui couvrent le périmètre communal, le taux de collecte est de l'ordre de 94%, comme l'illustre le tableau suivant :

Table 2 : Déchets collectés par rapport aux déchets produits

Quantités totales collectées en tonne par an	Quantités collec-tées du point de passage frontalier en tonne par an	Quantités totales collectées en tonne par an	Quantités produites en tonne par an	Taux de collecte
1778	334	1445	1540	94%

Pour déterminer la quantité annuelle des déchets collectés au niveau des secteurs de collecte, il est utile de retrancher une quantité estimée à 334 T/an de la quantité totale collectée au sein de la commune de 1778 T/an. Cette quantité correspond à la collecte des conteneurs collectifs du le point de passage frontalier de la commune de Dhehiba.

### Dépotoirs anarchiques et points noirs

Il y a cinq points noirs de différentes tailles constitués essentiellement de déchets de construction et de déchets d'élevage en plus déchets de carcasse des voitures puis en quantité moins importante des déchets ménagers et même des déchets industriels. Ces déchets sont déversés dans des terrains non bâtis et dans oued Errouss.

### Parc et maintenance du matériel roulant

La commune de Dhehiba n'est pas encore dotée d'un parc municipal bien équipé. Elle utilise actuellement un parc comme abri pour le matériel composé de :

- Une loge pour les ouvriers et les gardiens
- Quinze places utilisées comme abri pour le matériel roulant
- Un stock de pneus utilisés et des roues de secours

- Un bloc sanitaire composé de deux douches, deux toilettes et d'un chauffe-bain
- Une citerne de capacité 20 m3 pour le gasoil normal.

La maintenance du matériel est totalement externalisée et le suivi des dépenses des engins est centralisé chez le secrétaire général. Pour chaque engin, il y a une fiche d'engin dans laquelle sont notées toutes les dépenses de réparations par engin.

#### Mise en décharge

La ville de Dhehiba dépose actuellement ses déchets aux abords d'un oued situé à 2 km du centre ville dans la zone de Glib Chrayea. Cette pratique est polluante du sol et trop risquée puisque les déchets peuvent être emportés par l'eau de pluie pour les amener dans l'oued. En plus, il y a des mauvaises odeurs et des fumées dans des zones de la décharge.

#### Autres types de déchets

- Les déchets de l'unité de la santé principale : les déchets assimilés aux déchets ménagers sont déversés dans le conteneur métallique 770 L et collectés chaque jour dans la tournée de collecte du circuit cité Ouest. Les autres types de déchets infectieux (piqûre, tuyaux) sont collectés une fois par semaine ou toutes les deux semaines et sont enfouis dans la décharge municipale.
- Les déchets d'abattoir : il n'y a pas de grande quantité et ils sont collectés chaque jour dans la tournée de collecte de la cité Est.
- Les déchets de carcasse de voitures : il y a un nombre élevé de carcasse de voitures délaissées sur tout le territoire communal. La commune transporte parfois ce type de déchets à la décharge actuelle.
- Les pneus usés sont collectés par deux réparateurs dans la ville et parfois la commune utilise son propre tracteur pour les transporter à la décharge actuelle.
- Il y a 7 endroits pour une collecte sélective de bouteilles en plastique (voir photo16). Ces cages sont mises en place par une association de protection de l'environnement avec un financement Danois (Danish Council).
- L'élevage pratiqué dans les zones urbaines génère des quantités significatives de déchets qui ne sont pas récupérés par les agriculteurs de la région. Ces déchets se trouvent en vrac ou dans des sacs avec les déchets ménagers.

### *3.3. Diagnostic de la communication*

#### Communication interne

La communication au sein de la commune de Dhehiba est une communication informelle, directe et occasionnelle. Quelque soit la nature de la communication (descendante, horizontale ou ascendante), elle s'est basée toujours sur l'utilisation du téléphone, du contact direct et des affichages.

#### Communication externe

La commune effectue certaines activités de communication avec son environnement et ses partenaires sans disposer ni d'une stratégie de communication ni d'un plan de communication qui recouvre l'ensemble des actions à entreprendre par la commune pour favoriser l'adhésion et mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs locaux.

Même si la commune dispose d'un cahier pour la gestion des plaintes des citoyens et dresse une liste de toutes les associations et des organismes dans la ville, elle n'utilise pas la technique de sondage sur la satisfaction du citoyen comme outil de participation et moyen d'amélioration de la propreté de la ville.

### 3.4. Diagnostic financier et calcul des coûts

#### A. Aspects calcul des coûts

##### Charges directes

Le tableau ci-dessous présente la structure des coûts de collecte des déchets selon les données fournies par les responsables de la commune.

Table 3 : Dépenses directes municipales pour la collecte des déchets

CHARGES DIRECTES	MONTANTS 2018 (DT)	STRUCTURE (%)
Frais directs de personnel	91 563	66%
Charges directes des véhicules	11 734	9%
<b>TOTAL CHARGES (HORS AMORTISSEMENTS)</b>	<b>103 297</b>	<b>75%</b>
Amortissements du matériel de collecte et de pré collecte	34 810	25%
<b>Total</b>	<b>138 107</b>	<b>100%</b>

Compte tenu de ces éléments, les charges directement imputables à l'activité de collecte des déchets ména-gers s'élèvent, pour l'année 2018, à 138 107 DT, répartis comme suit :

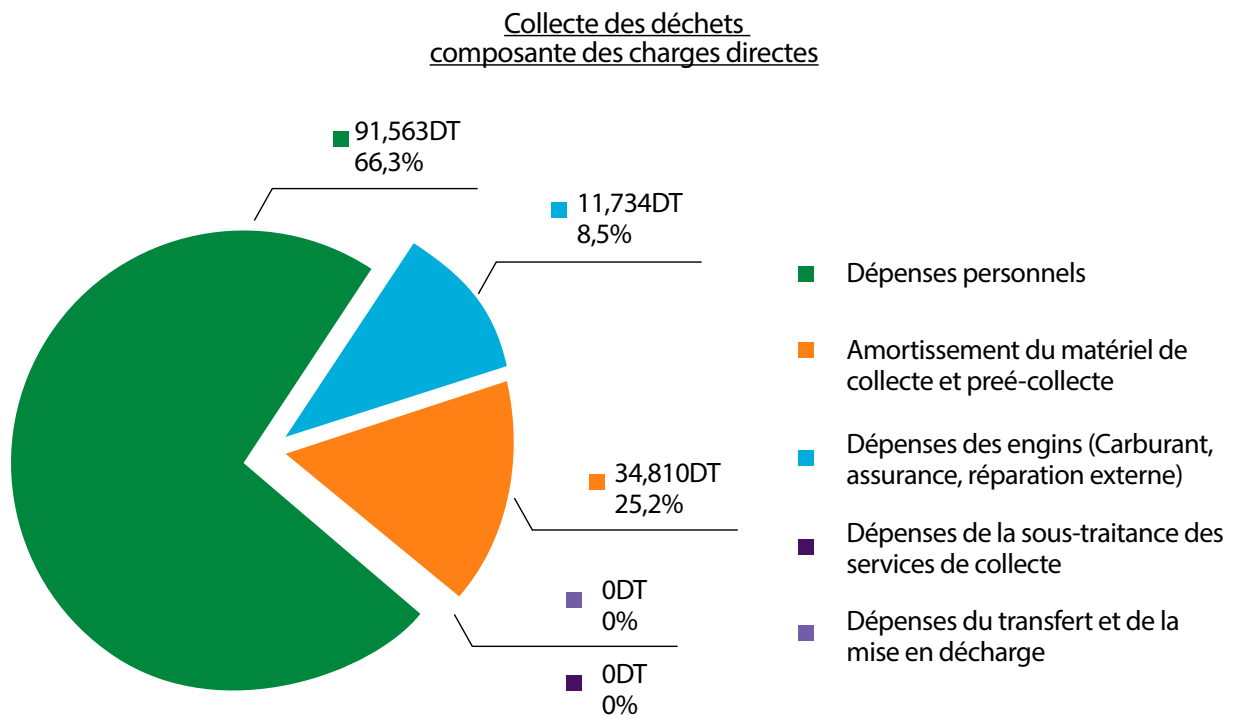


Figure 8 : Composantes des charges directes pour la collecte

## Charges indirectes

La prise en compte des charges indirectes imputables à la collecte des déchets est donnée dans le tableau suivant :

Table 4 : Dépenses indirectes municipales pour la collecte des déchets

Charges indirectes de la collecte des déchets (2018)	MONTANTS 2018 (DT)	STRUCTURE (%)
Frais indirects du personnel (Administratif et du parc)	37 508 DT	63%
Dépenses indirectes des matériels roulants	8167 DT	14%
Dépenses indirectes des matériels roulants	13 053 DT	22%
Autres dépenses diverses	381 DT	1%
<b>Total</b>	<b>59 108 DT</b>	<b>100%</b>

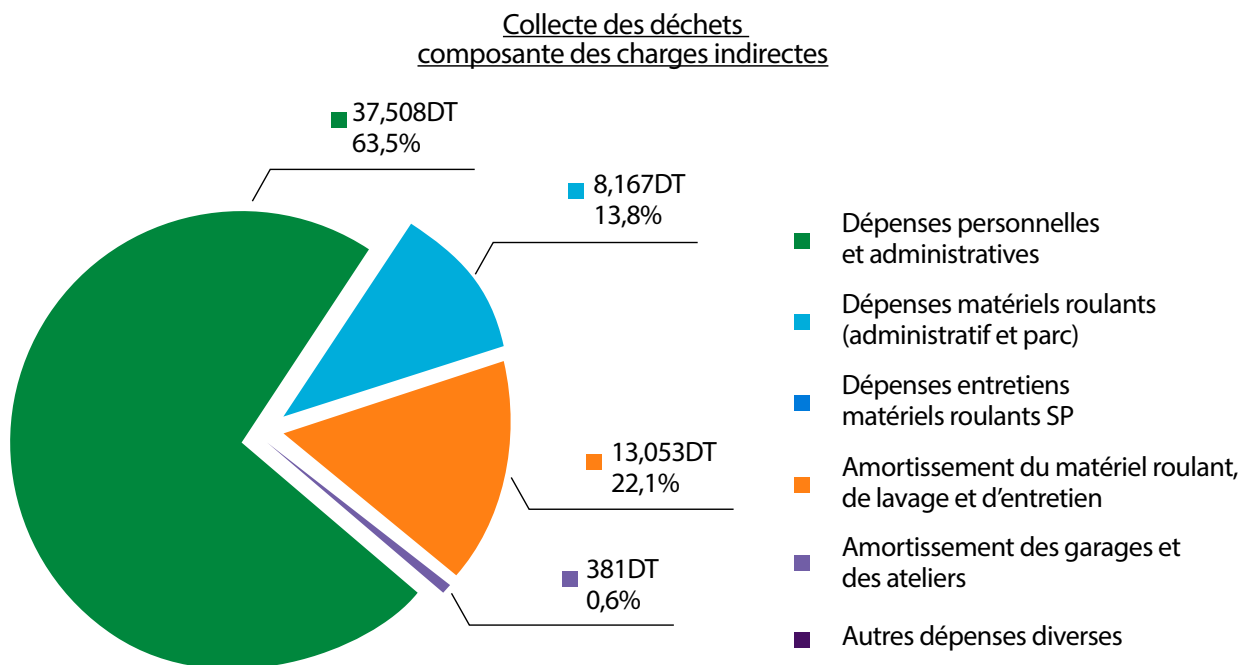


Figure 9 : Composantes des charges indirectes pour la collecte

## Interprétation des coûts de la collecte des déchets

### Les coûts unitaires par tonne

Les coûts unitaires par tonne collectée et par jours de travail sont présentés dans le tableau suivant:

Table 5 : Coût unitaire : DT/tonne et DT/jour

Nature des charges	Coût en DT	Coût unitaire (2018)	
		Par tonne	Par Jour
Charges directes	138 107	78	384
Charges indirectes	59 108	33	164
<b>Total Secteur municipal</b>	<b>197 216</b>	<b>111</b>	<b>548</b>

En se référant au coût déjà calculé pour d'autres communes qui est de l'ordre de 70DT/tonne pour le service de collecte en régie, on peut constater que les chiffres obtenus pour la municipalité de Dhehiba semblent supérieurs pour la collecte des déchets.

Par ailleurs, la commune dépense 548 DT chaque jour pour collecter et transférer une quantité de l'ordre de 5,7 tonnes par jour.

#### Composition du coût unitaire à la tonne

En ce qui concerne la collecte des déchets, la contribution des différents types de charges au coût unitaire fait apparaître le poids important des charges de personnel, suivies des charges générées par l'exploitation des engins :

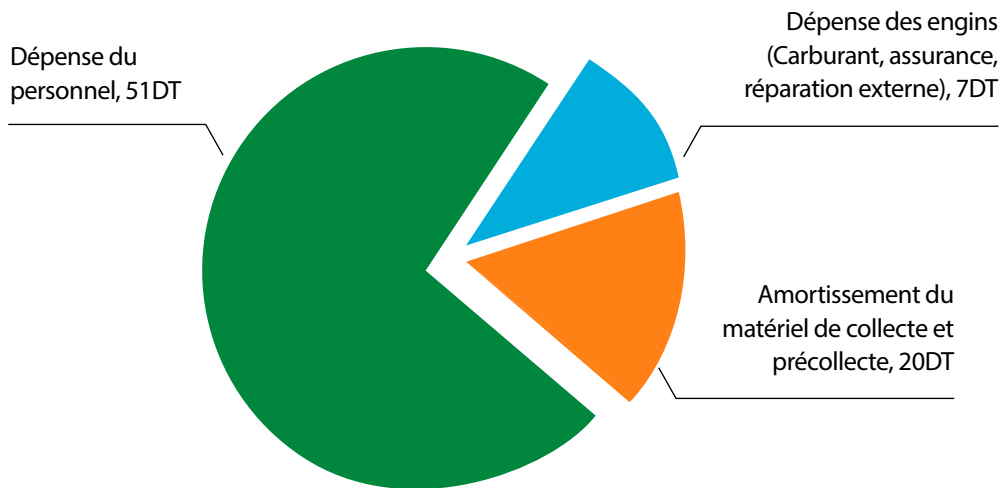


Figure 10 : Composantes des charges directes unitaires pour la collecte

- Les dépenses du personnel représentent 66% des dépenses directes de la commune en collecte, alors que les dépenses des engins représentent 8% uniquement.
- Les charges directes en personnel de la commune de Dhehiba sont égales à 91 563 DT, ce qui donne un coût à la tonne de l'ordre de 51 DT; ce dernier est supérieur au coût estimé pour d'autres communes tunisiennes.
- Les charges directes en dépenses des engins de la commune s'élèvent à 11 734 DT, ce qui donne un coût à la tonne de l'ordre de 7 DT; ce dernier est inférieur par comparaison à des coûts déjà estimés pour d'autres communes tunisiennes. Les dépenses d'entretien dépendent principalement de l'état du matériel en question qui est en bon état.

#### Les coûts unitaires par habitant et par habitat

Les coûts unitaires par habitants, par ménages et par habitats sont présentés dans le tableau suivant:

Table 6 : Coût unitaire : DT/Habitant et DT/Habitat

Nature des charges	Coût en DT	Coût unitaire (2018)	
		Par Habitant	Par Habitat
Charges directes	138 107	31	106
Charges indirectes	59 108	13	45
<b>Total Secteur municipal</b>	<b>197 216</b>	<b>45</b>	<b>152</b>

Le coût de la collecte des déchets par habitant s'élève en moyenne à 45 DT/an, ce dernier est élevé par rapport au coût estimé pour d'autres communes tunisiennes. La même constatation est faite pour les résultats trouvés par habitat.

## B. Aspects financiers

### Dépendance financière

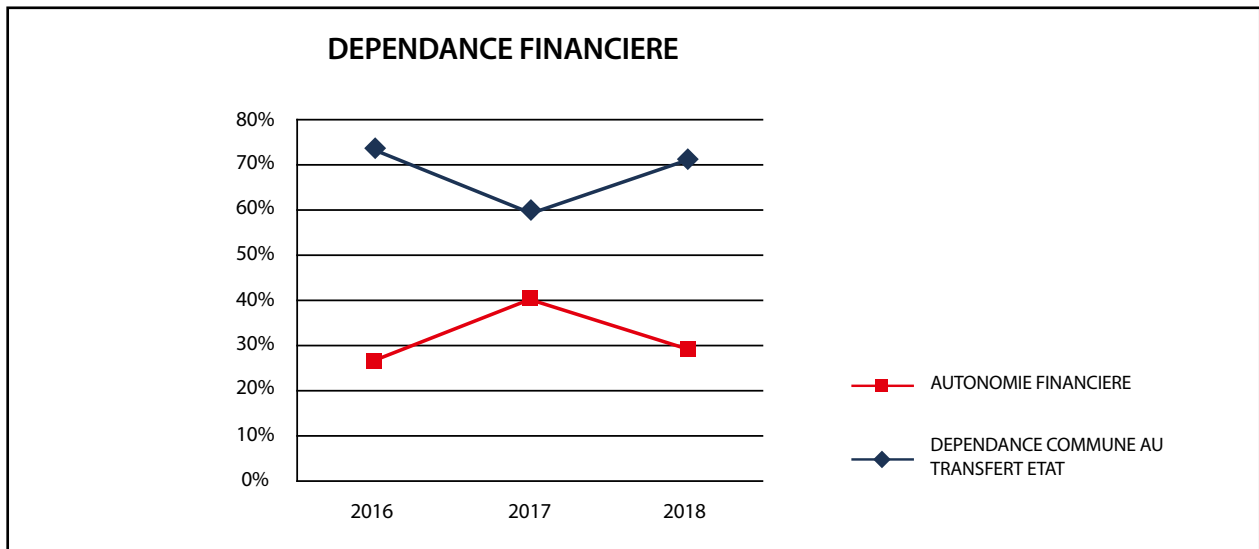


Figure 11 : Dépendance financière (2016-2018)

Une analyse de l'autonomie financière de la commune de Dhehiba pour les trois dernières années, montre que :

- Les ressources propres de la commune rapportées aux ressources titre1 représente un taux de 32%.
- 39% des dépenses de fonctionnement sont financées par les ressources propres de la commune.
- La dépendance de la commune envers les transferts de l'Etat (fond propre et contribution) est élevée et est de l'ordre de 68%.

### Structure des dépenses

Durant les trois dernières années, les dépenses courantes liées aux rémunérations, donc en particulier aux salaires, par rapport aux dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 91%. En plus, la part du personnel par rapport aux recettes de fonctionnement a diminué ces dernières années de 91% en 2016 pour atteindre un taux de 50% en 2018, avec une diminution annuelle de -26% par an. La commune doit continuer ses efforts à maîtriser la charge salariale.

Les dépenses en moyens des services (dépenses de gestion et de matériels) représentent une moyenne de 8% des dépenses titre1.

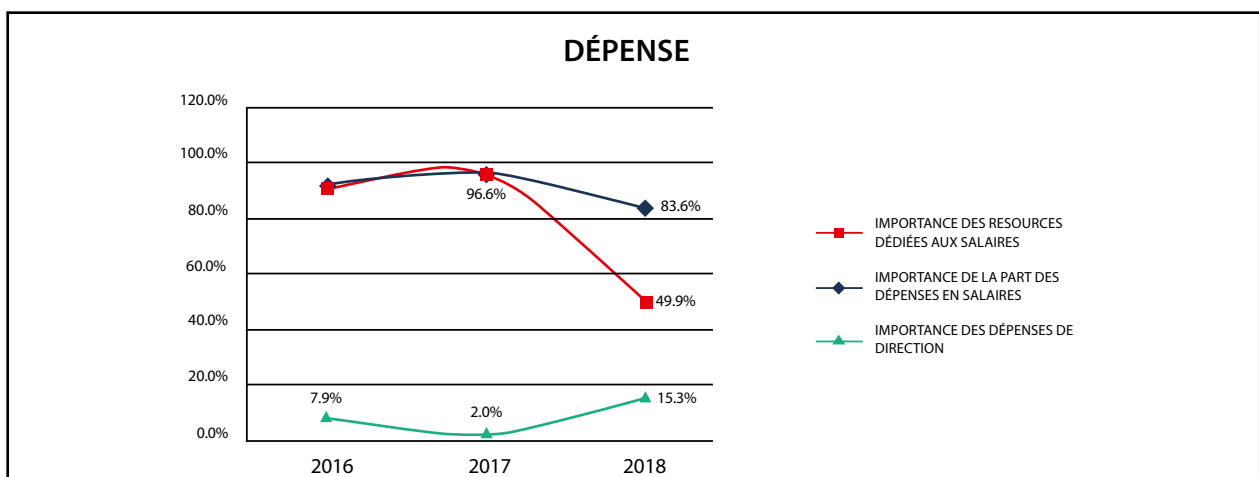


Figure 12 : Structure et évolution des dépenses (2016-2018)

## Les recettes ordinaires de la commune

Pour la commune de Dhehiba, les principales caractéristiques qu'on peut tirer sont les suivantes:

- Tenant compte du nombre de la population de la commune de Dhehiba, chaque habitant contribue en moyenne par 24 DT dans les recettes fiscales,
- Les recettes fiscales de la municipalité de Dhehiba sont constituées pour 47% par les taxes sur les immeubles et les activités, 9% pour les recettes provenant de l'exploitation directe des marchés et de la propriété publique communale et 44% pour les taxes sur les services et les autorisations administratives.
- Les recettes fiscales proviennent principalement de la taxe sur les immeubles bâtis (11%), la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel (TCL) (35%), la recette provenant de l'exploitation directe des marchés et de la propriété publique communale (9%), la surtaxe sur le courant électrique (26%) et la taxe sur les autorisations et les services administratifs (12%).

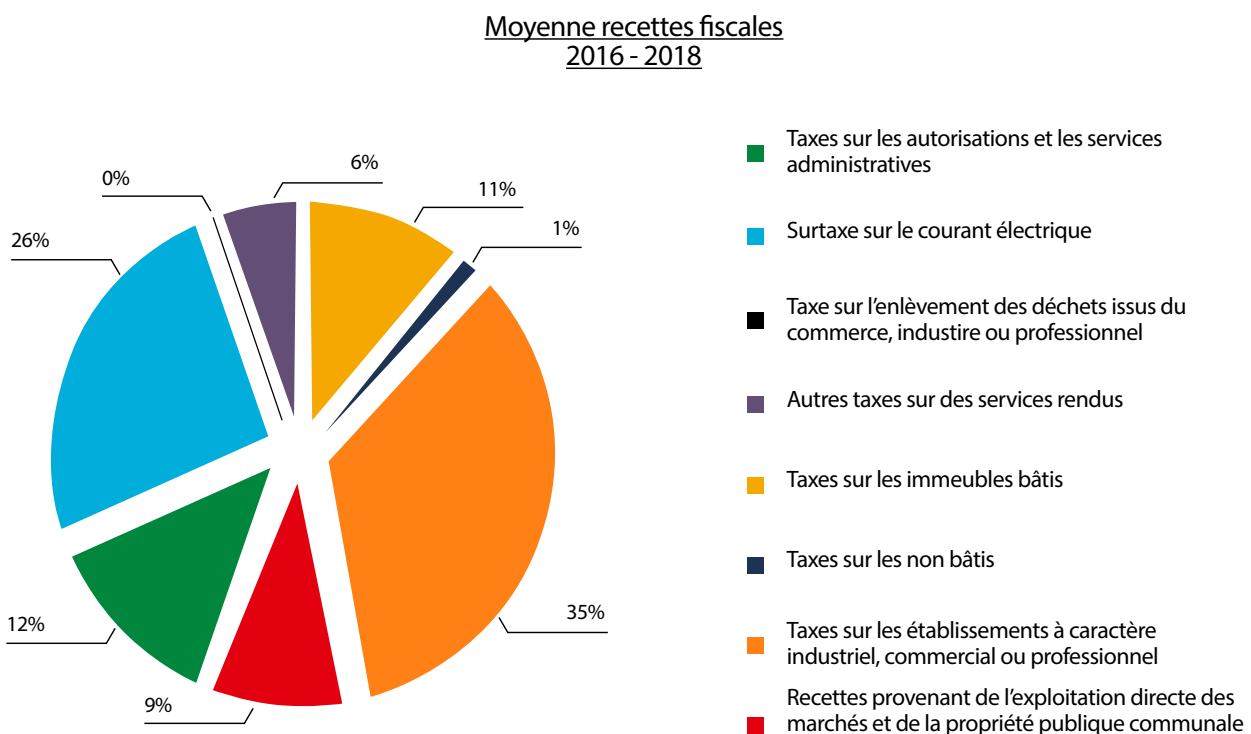


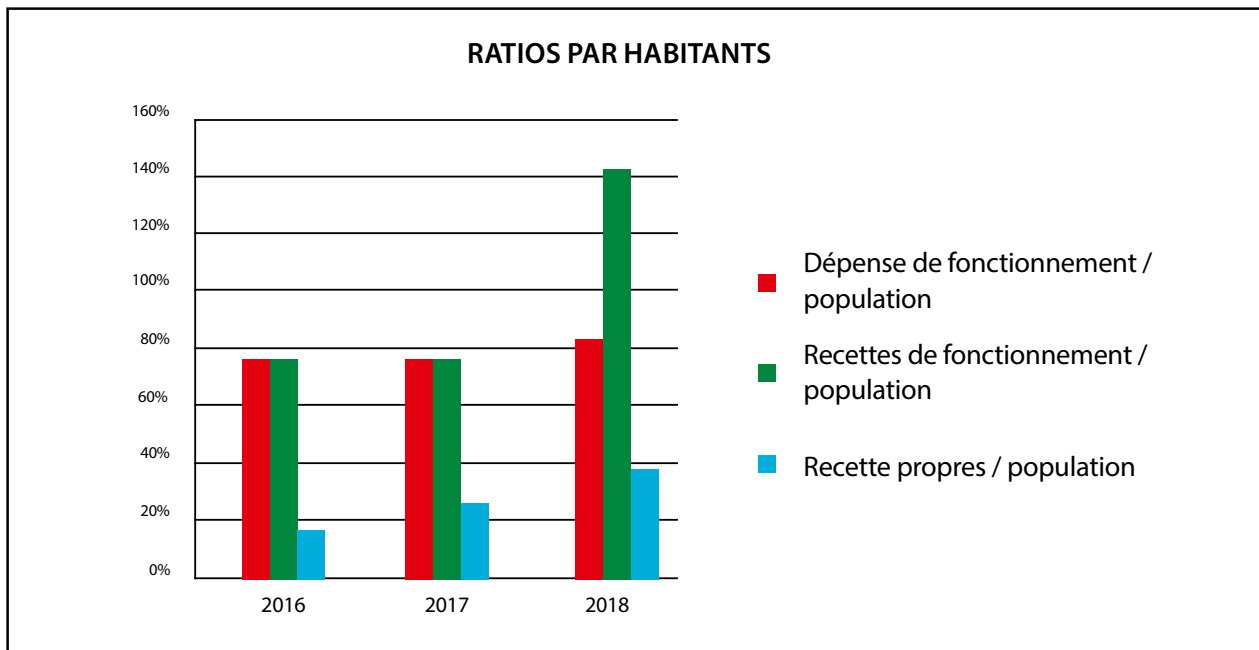
Figure 13 : Structure et évolution recettes fiscales (2016-2018)

## Ratios par habitants

Le tableau ci-dessous donne une idée sur quelques ratios par habitant de Dhehiba.

Table 7 : Ratios par Habitants 2016-2018

Ratios	2016	2017	2018	Moyenne	Evolution
Dépenses de fonctionnement / Habitants	80	81	88	83	5%
Recettes titre 1 / Habitants	81	81	148	103	35%
Recettes propres / Habitants	22	33	43	33	40%
Dépenses d'équipement brut / Habitants	71	36	163	90	51%



*Figure 14 : Ratios par habitant (2018)*

La commune de Dhehiba dépense une moyenne de 83 DT par habitant et par an, avec un taux d'évolution annuel de l'ordre de 5%. Cette dépense de fonctionnement par habitant est comparable par rapport aux communes de Sousse (82DT) et Soukra (59DT) et moins élevée par comparaison à d'autres communes comme par exemple Mahdia (119 DT) et Ariana (102 DT). Ce qui n'est pas le cas pour les ressources propres par habitant et par an qui est de l'ordre de 33 DT par comparaison à Mahdia, Ariana, Sousse et Soukra qui sont respectivement 89DT, 123DT, 80DT et 71DT.

## 4. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

### 4.1. Opportunités et contraintes

#### Opportunités

- Le nouveau système politique décentralisé qui permettra plus d'autonomie dans la prise de décision et dans la gestion des affaires locales par les responsables communaux.
- L'existence de plusieurs fonds internationaux dédiés à améliorer la gouvernance locale ; la commune est appelée à en profiter.
- La tendance vers le recours au secteur privé et le partenariat public privé dans les projets communaux, telle que la gestion communale des déchets.
- L'orientation nationale vers un encouragement de la réalisation de projets intercommunaux et lancements des études juridiques, institutionnelles et financières à propos de ce sujet.
- Les programmes de formations élaborés par le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD) dont l'objectif est de développer les compétences du potentiel humain des communes et d'améliorer la gestion communale et notamment la gestion des déchets .
- Volonté manifestée, d'implication réelle de la part de la société civile pour une meilleure gestion des déchets .
- Une prise de conscience progressive, par la société civile, des coûts engendrés par la gestion des déchets.
- Multitudes des solutions pour la maîtrise des coûts (programme de réduction de fréquence, implication du secteur privé, utilisation des conteneurs enterrés et semi enterrés, développement de la coopération intercommunale...).



## Contraintes

- Deux Oued qui divisent la ville de Dhehiba en deux zones : Est et Ouest.
- Les moyens humains et financiers de la commune sont limités.
- Absence d'un réseau d'assainissement et de station de traitement des eaux usées, d'où le recours aux fosses septiques et à leur vidange.
- Absence de brigade de contrôle des infractions (Police Environnementale) en matière de gestion des déchets .
- Comportement non-respectueux des habitants en matière de gestion des déchets : non-respect des horaires de collecte et la création des points noirs .
- Budget communal présentant les dépenses budgétaires par nature et non par fonction .
- La non possibilité aux communes de percevoir des redevances liées à la collecte et traitement des déchets produits par les ménages.

## *4.2. Points forts, points faibles et recommandations*

### **Organisation et gestion des ressources humaines**

#### **POINTS FORTS, POINTS FAIBLES**

- Des postes vacantes au niveau de la structure de propreté (chef section propreté, chef d'équipe).
- Tous les personnels de propreté sont titulaires
- Inexistence d'accidents de travail suite à une sensibilisation continue des ouvriers et une bonne qualité des équipements de collecte
- Un local social est mis à la disposition du personnel (toilette, douches, chauffe-bain)
- Les ouvriers de collecte des déchets utilisent leurs équipements de protection individuelle (Tenue de travail, gant, masque, casque).
- Section propreté qui est placée sous le service concerné par les affaires du conseil qui est rattachée, à son tour, au secrétaire général.
- Absence de fiches de description des postes de travail et de délimitation des responsabilités
- Absence d'un manuel de procédures qui définit et décrit les méthodes et techniques administratives à appliquer par poste et fonction de travail
- Manque d'utilisation du logiciel bureautique Microsoft Excel pour enregistrement et stockage des données de propreté
- Absence des rapports d'activités mensuels et annuels qui mettent en valeur les réalisations de la section dans tous ses domaines d'interventions, ainsi que la manière dont ces réalisations ont été concrétisées.
- Absence de recours aux opérateurs privés pour la réalisation de certaines activités de propreté
- Absence de convention de coopération décentralisée avec des communes étrangères dans le domaine de la propreté et de la collecte des déchets ménagers
- La municipalité de Dhehiba ne dispose pas d'un plan détaillé de formation pour perfectionner les compétences de son personnel en matière des activités de propreté

#### **RECOMMANDATIONS**

- Renforcement des capacités de l'administration propreté par des personnels administratifs
- Elaboration d'une description des postes de travail dans des fiches de fonction et des fiches de postes jusqu'au niveau des chauffeurs d'engins qui précisent les missions, les attributions et délimitent les responsabilités de chaque responsable et agent.
- Conception, élaboration et mise en place d'un manuel de procédure et d'organisation.

- Instauration de contact et d'échange d'expériences avec les villes jumelées, notamment dans le domaine de la gestion des déchets.
- Elaboration et mise en place d'un plan de formation continue au profit du personnel de la structure de propreté

## Gestion des déchets

### POINTS FORTS, POINTS FAIBLES

- Taux de collecte élevé avec une couverture totale du périmètre communal
- Système de collecte par l'utilisation des conteneurs 120 L bien apprécié par les citoyens
- Matériels de collecte en bon état
- Mise en place par une association des endroits pour la collecte sélective des bouteilles de plastique
- Absence du balayage manuel et mécanique dans la commune
- La méconnaissance des quantités et de la composition des déchets.
- Existence des points noirs et des dépôts sauvages
- Absence des ateliers de réparation nécessaires et d'un magasin pour les pièces de rechanges
- Absence de lavage régulier du matériel.
- Absence d'une décharge contrôlée pour le transfert des déchets ménagers

### RECOMMANDATIONS

- Lancer une campagne pour la caractérisation des déchets ménagers et assimilés pour tout le territoire communal de Dhehiba.
- Etendre l'utilisation des conteneurs 120L pour les autres ménages, les conteneurs 240 L pour les restaurants, cafétérias, point de passage frontalier...
- Organiser les circuits de collecte des déchets ménagers avec des objectifs qualité/prix
- Installer les équipements de GPS dans les engins de collecte.
- Eradiquer les points noirs, éliminer et fournir une décharge pour les déchets de construction
- Introduire le tri sélectif déchets d'élevages et des déchets recyclables
- Programmer l'achat d'un broyeur pour les déchets de plastiques
- Introduire le balayage des rues et des places
- Aménager le parc municipal par des ateliers de réparation et magasins des pièces de rechange
- Construire une station de lavage équipée et instaurer un planning de lavage périodique
- Activer les procédures pour l'aménagement d'un centre de transfert ou d'une décharge contrôlée.

## Communication

### POINTS FORTS, POINTS FAIBLES

- La commune dispose d'un cahier pour la gestion des plaintes des citoyens
- La commune dispose d'une liste de toutes les associations et des organismes dans la ville
- Création d'une page officielle Facebook de la commune et d'un site web pour la commune
- Absence d'un bureau chargé de l'information ou d'une personne spécialisée en communication
- Absence d'une stratégie et d'un plan de communication
- Absence d'un budget spécifique alloué à la communication
- Communication informelle et occasionnelle basée essentiellement sur l'oral
- Absence de sondage sur la satisfaction du citoyen

## RECOMMANDATIONS

- Créer un bureau chargé de la communication et le doter en moyens humains et matériels nécessaires
- Intensifier les campagnes de sensibilisation des citoyens, écoliers et professionnels aux bonnes pratiques de la gestion des déchets ménagers : supports d'information, événements publics... sur le tri à la source des déchets, les horaires de collecte compostage des déchets élé-vages, le service payant de collecte des déchets de démolition...
- Le plaider et la mobilisation citoyenne vis-à-vis l'ANGED et le ministère pour l'aménagement d'une décharge contrôlée ou un CT à Dhehiba
- Evaluer la satisfaction de la population

## Finance et calcul des coûts

### POINTS FORTS, POINTS FAIBLES

- Absence d'un suivi et contrôle de l'activité de propreté à travers des indicateurs quantitatifs et d'analyse des écarts (coût de collecte par tonne, par habitant et par ménage, productivité du personnel de collecte et rendement moyen des engins...)
- Les dépenses courantes liées aux rémunérations par rapport aux dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 91%
- Les recettes fiscales proviennent principalement de la taxe sur les immeubles bâtis (11%), la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel (TCL) (35%), la recette provenant de l'exploitation directe des marchés et de la propriété publique communale (9%), la surtaxe sur le courant électrique (26%) et la taxe sur les autorisations et les services administratifs (12%).
- Absence d'une recette provenant de la redevance d'enlèvement des ordures non ménagères

## RECOMMANDATIONS

- Instauration d'un système de calcul des coûts permettant de connaître :
  - Le coût réel par tonne de déchets collectée
  - Les coûts directs et indirects
  - Le coût par ménage pour besoin de recouvrement des coûts
- Etablir une procédure de sensibilisation ciblée fiscal pour améliorer davantage le recouvrement des taxes.
- Etudier le potentiel d'améliorer la recette de la redevance pour l'enlèvement des ordures non ménagères...



## 5. VISION FUTURE ET FICHES D'ACTIONS

L'énoncé de la vision stratégique de la propreté et notamment de la gestion des déchets ménagers et assimilés permettra à la commune de Dhehiba de se projeter dans l'avenir et de déterminer ce qu'elle souhaite devenir dans le domaine de la propreté au terme de l'horizon 2024.

### 5.1. Vision future de la commune (Horizon 2024)

A l'horizon de l'an 2024, Dhehiba aura une qualité de vie meilleure pour ses citoyens par une gestion efficace et durable de ses déchets, avec un principe de réutilisation et compostage des déchets d'élevages. La structure de propreté de la commune sera bien organisée avec une utilisation optimale de ses moyens humains et matériels. La commune travaillera en étroite concertation avec les autres acteurs locaux et régionaux tout en bénéficiant d'une participation responsable et active de ses citoyens.

### 5.2. Fiches d'actions

La vision future de la commune sera déclinée en des projets et actions à développer et à planifier dans le présent PCGD qui touchent les quatre composantes du PCGD, à savoir l'organisation et la gestion des ressources humaines, la composante technique, la communication interne et externe et les aspects liés au fi-nances et coûts de la gestion des déchets.

Composante A. Organisation et gestion des ressources humaines

Action1 : Améliorer l'organisation interne de la section de propreté

#### 1 - Objectifs :

- Délimiter les responsabilités au sein de la structure propreté
- Améliorer le taux d'encadrement au sein de la structure propreté
- Améliorer les relations de communication entre le personnel

Renforcement en personnel proposé dans le cadre de ce PCGD

Un chef pour la structure de propreté

Un surveillant pour les missions de contrôle sur terrain des travaux de collecte et de nettoyage

Un chargé des affaires administratives de la section propreté et du parc

Un chef de parc et des ouvriers pour les ateliers de réparation

#### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes

1. Collecte des données nécessaires sur la nouvelle organisation de l'unité collecte déchets ménagers, collecte autres types des déchets (élevage) et balayage
2. Recensement et élaboration en détail de la liste des tâches à accomplir régulièrement pour chaque domaine d'intervention et ce pour la structure propreté et le parc.
3. Elaboration de l'organigramme nécessaire et des fiches de description des postes.
4. Elaboration d'un manuel de procédures qui décrit les procédures techniques et administratives en vigueur, les supports d'information utilisés et les recommandations d'amélioration retenues.

### 3 - Impacts attendus :

- Meilleure organisation interne des activités administratives et techniques
- Utilisation soigneuse des moyens humains et techniques disponibles
- Meilleur suivi des activités de propreté et d'entretien

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Le secrétaire général de la commune
- Le parc municipal

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 134000 DT sur deux années : 7200 DT pour la première année et 62000 DT pour la deuxième année
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2021 et année 2022

### 7 - Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Liste des taches
- Tableau d'affectation des ressources humaines et techniques

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

Composante A. Organisation et gestion des ressources humaines

Action2 : Engager une démarche de coopération décentralisée et mobiliser des partenaires pour le financement du PCGD

### 1 - Objectifs :

- Bénéficier de l'apport de la coopération décentralisée en matière de mobilisation des programmes et des lignes financières.
- Renforcer et diversifier la coopération avec des communes étrangères

### Actions proposées dans le cadre de ce PCGD tout en cherchant un financement possible dans le cadre des coopérations

Achat du nombre requis des conteneurs individuels de capacité 120L pour la couverture totale des secteurs de collecte.

Achat d'un broyeur pour les déchets en plastique

Dotation en équipements de surveillance, équipements de GPS, connexion internet et équipements bureautiques

Achats de petits matériels et équipements pour le parc et les travaux de nettoyages (corbeilles à papiers, pousse pousse, balais)

Actions de campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens

Actions de formation en gestion des déchets, sécurité en travail, gestion du parc, bases de données et calcul des coûts

**2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes**

1. Engagement des démarches de coopération dans le domaine de la gestion des déchets
2. Identification des partenaires financiers
3. Organisation d'un séminaire de divulgation du PCGD auprès des partenaires nationaux et internationaux
4. Communication avec les partenaires financiers et se doter du PCGD comme un document bancable (des procédures de demande de financements et des appels d'offres).

**3 - Impacts attendus :**

- Développement des ressources de la commune
- Financement du PCGD

**4 - Acteurs et partenaires potentiels**

- Le conseil municipal
- Le secrétaire général de la commune
- Les associations
- Les partenaires de financement
- Les organismes locaux et nationaux

**5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles**

Le coût des équipements et actions citées en haut seront détaillées chacun dans son fiche-action correspondant

**6 - Période de réalisation :**

- Année 2020

**7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :**

- Etat d'avancement du projet
- Réalisation des actions du PCGD dans les délais et le planning prévu

**8 - Responsable de l'exécution et de suivi :**

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante A. Organisation et gestion des ressources humaines

## Action3 : Elaborer et mettre en place un plan de formation continue

### 1 - Objectifs :

- Améliorer les connaissances, les compétences et le savoir faire dans les domaines de gestion des déchets
- Améliorer le rendement des personnels et améliorer la qualité des services rendus

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes

1. Définir les besoins en formation : technique, sécurité, calcul des coûts, communication...
2. Identifier les thèmes de formation dans chaque domaine et définir la manière de réalisation (formation interne, externe en coordonnant avec la CEFAD, COMun, Giz, CilgVNGi)
3. Arrêter la liste du personnel concernée par la formation
4. Elaborer un plan de formation d'au moins deux années : axes de formation, calendrier d'exécution, profil des formateurs, budget de financement, réalisation/suivi/évaluation des formations

### 3 - Impacts attendus :

- Amélioration des compétences
- Amélioration de la motivation et de la productivité du personnel
- Amélioration de l'implication des citoyens dans l'amélioration de la collecte

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Les structures communales concernées : propreté, ressources humaines
- Partenaires potentiels : CFAD, ANGED, CITET, GIZ, CilgVNGI, Tadaeem

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 10000 DT sur deux années : 5000 DT pour la première année et 5000 DT pour la deuxième année
- Source de financement : Budget de la commune, CEFAD et bailleurs de fonds

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2021 et année 2022

### 7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de sessions de formation
- Budget formation/Budget d'exploitation de la commune

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune



## Composante B. Aspects techniques

## Action4 : Réorganiser les circuits de collecte pour les déchets ménagers et assimilés et déchets d'élevage

### 1 - Objectifs :

- Doter la commune des circuits de collecte tenant compte des caractéristiques du territoire : viabilisation, types d'habitats ; état des voiries, etc.,
- Mettre à la disposition une matière valorisable dans l'agriculture

### Réorganisation proposée dans le cadre de ce PCGD

*Elle consiste à diviser la zone de collecte en deux secteurs et non pas trois (Voir section secteurs de collecte page 12) : secteur cité Ouest et secteur Cité East.*

*Chaque secteur de collecte est divisé en deux parties de collecte et chaque partie fait l'objet d'une collecte de 1 jour sur 2 (voir même la possibilité de trois zones avec un seul passage sur trois jours).*

*Les camions à benne tasseuse d'une capacité de 7m<sup>3</sup> qui sont en bon état seront affectés dans les deux secteurs. Chaque camion doit faire deux voyages par jour pour une quantité minimale de 2 tonnes par voyage. Il est utile d'installer des équipements GPS dans les engins de collecte*

*Sur la base de l'estimation du nombre des ménages (INS 2019), il faut prévoir l'achat de 150 conteneurs individuels de 120L supplémentaires et de les distribuer à raison d'un conteneur pour deux ménages. Néanmoins, les chauffeurs et agents de collecte signalent un nombre de 300 conteneurs 120L à ajouter dans les secteurs de collecte.*

Réaffecter l'autre équipe de collecte pour les travaux de balayage (même pour une fréquence de trois jours par semaine) et prévoir l'octroi de 50 corbeilles à papier dans les routes et rues suivants:

- Avenue Habib Bourguiba
- Route régionale n°112
- Route régionale n°203
- Route locale n°1026
- Rue Pasteur
- Rue 9 Avril

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 5 étapes

1. Procéder à la détermination du nombre exact des conteneurs requis et à une étude des emplacements de ces derniers
2. Procéder à la géolocalisation/ cartographie des circuits basé sur les modes de collecte retenus
3. Collecter et analyser les paramètres de chaque circuit
4. Etablir des calendriers d'enlèvement spécifiques en impliquant les habitants et mettre en place un plan de communication avec des actions de sensibilisation.
5. Introduire la collecte sélective des déchets d'élevage (gisements, mode de présentation, fréquence et horaire de collecte)

### **3 - Impacts attendus :**

- Augmenter le taux de collecte des déchets ménagers
- Augmenter le taux de couverture du territoire communale
- Améliorer la propreté des rues et la satisfaction des citoyens
- Réduire les coûts de collecte et transport des déchets
- Réduire les quantités des déchets à mettre en décharge

### **4 - Acteurs et partenaires potentiels**

- Structure propreté, associations, caisse des prêts

### **5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles**

- Coût prévisionnel est estimé à 35000 DT
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

### **6 - Période de réalisation :**

- Année 2020

### **7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :**

- Taux de collecte et de couverture de la collecte des DMA
- Coût de collecte
- Budget investissement et fonctionnement
- Satisfaction des citoyens

### **8 - Responsable de l'exécution et de suivi :**

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante B. Aspects techniques

## Action 5 : Lancer une étude de caractérisation des déchets, tri, recyclage, et valorisation des déchets recyclables

### 1 - Objectifs :

- Déterminer les quantités et la composition des déchets ménagers et assimilés
- Déterminer les quantités des déchets de démolition et de construction
- Déterminer les quantités des déchets d'élevage
- Etudier l'intérêt et la faisabilité de mettre en place une industrie de recyclage et valorisation des fractions de déchets recyclables

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes

1. Mener une opération de caractérisation des déchets ménagers en prenant en considération les différentes zones et les changements saisonniers.
2. Déterminer le gisement pour chaque fraction de déchets recyclables et identifier les sources et les destinations potentielles (Industrie, restaurants, collecteurs, recycleurs)
3. Faire l'état des lieux des partenaires d'exécution (Associations, chiffonniers, secteur privé) et analyser leurs intérêts
4. Etudier la faisabilité technico-économique des scénarios : déterminer les moyens humains et matériels nécessaires et étudier la rentabilité du projet.
5. Elaborer un plan de gestion des déchets de démolition et de construction en étudiant la possibilité de les réutiliser

### 3 - Impacts attendus :

- Connaitre le volume et la composition des différents types des déchets.
- Disposer des données réelles nécessaires à une meilleure planification future des projets de gestion des déchets
- Réduction de la quantité des déchets à mettre en décharge
- Impact économique positif à travers le développement de l'industrie de recyclage

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Structure propreté, MALE/ANGed, associations, producteurs des déchets recyclables, secteur informel et secteur privée

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 20000 DT (Prévoir l'achat d'un broyeur pour 10000 DT)
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2024

### 7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Production spécifique des déchets ménagers, déchets d'élevage et déchets de démolition et de construction
- Camembert de composition des déchets ménagers, notamment les fractions organiques et recyclables
- Rapport sur les scénarios de recyclage et valorisation
- Plan de gestion des déchets de démolition et de construction

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante B. Aspects techniques

## Action 6 : Elaborer un programme d'éradication des points noirs et d'aménagement de la décharge municipale

### 1 - Objectifs :

- Améliorer la propreté de la ville
- Impliquer les citoyens dans les affaires municipales

#### Actions proposées dans le cadre de ce PCGD



Il est utile, dans un premier temps, de nettoyer les cinq points localisés par l'élimination des déchets ménagers et déchets d'élevage, la collecte des déchets de carcasse des voitures et l'étalement des déchets de construction sur place. Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'aménager un site pour les déchets de construction même en intercommunalité avec les communes limitrophes. Ce site doit être gardé et bien connu par les citoyens

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 2 étapes

1. Mettre en place les mesures nécessaires à leur élimination par la mobilisation de toutes les parties prenantes possibles
2. Proposer un plan d'aménagement pour le site actuel de la décharge municipale avec les travaux nécessaires, les moyens et les intervenants, ainsi qu'un planning d'intervention.

### 3 - Impacts attendus :

- Propreté, hygiène et cadre de vie de la ville sont améliorées
- Carte des points noirs et plan d'aménagement de la décharge sont élaborés

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Structure propreté, associations et toutes les parties prenantes possibles

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 20500 DT sur deux années : 15500 DT pour la première année et 5000 DT pour la deuxième année
- Source de financement : Budget de la commune

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2021

### 7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de points noirs traités
- Réclamations traitées par rapport aux réclamations reçus
- Carte des points noirs et plan d'aménagement de la décharge

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante B. Aspects techniques

## Action7 : Mettre à niveau le parc municipal et réaliser les travaux d'aménagement

### 1 - Objectifs :

- Augmenter la durée de vie du matériel de collecte et minimiser le coût de collecte
- Diminuer le risque de perturbation dans le service quotidien de collecte
- Assurer une efficacité dans les travaux d'entretien et de maintenance

#### Constats

Un budget de 134 MD est déjà prévu pour l'aménagement du parc municipal

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes

1. Elaborer un plan d'aménagement du parc : atelier de réparation, station de lavage équipée, magasin de pièces de rechange.
2. Identifier, caractériser et acquérir les équipements de maintenance, outillage, la quantité de pièces de rechange minimale nécessaire,
3. Préparer l'organisation à mettre en place (organigramme, fiches de fonctions, besoin en personnel)
4. Préparer les supports et les fiches de suivi pour l'entretien et maintenance des engins

### 3 - Impacts attendus :

- Meilleure disponibilité du matériel;
- Service de collecte améliorée et coût moins élevée

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Structure propreté et le secrétaire général de la commune

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 144000 DT sur deux années : 72000 DT pour la première année et 72000 DT pour la deuxième année
- Source de financement : Budget de la commune et caisse des prêts

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2020 et année 2021

### 7- indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Parc aménagé
- Taux d'immobilisation des engins
- Organigramme et fiches de fonction du parc

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante C. Aspects communication

### Action8 : Créer un bureau de communication et l'équiper des supports de communication adéquats

#### 1 - Objectifs :

- Améliorer les relations de communication entre le personnel de la commune ;
- Améliorer la participation et l'implication du citoyen dans les décisions municipales

#### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 4 étapes

1. Désignation et formation d'un responsable du bureau de communication.
2. Acquisition de matériel informatique et bureautique,
3. Elaborer une brochure en papiers de présentation de la ville et un CD médiatique
4. Créer un site web dynamique

#### 3 - Impacts attendus :

- Meilleure communication en interne et en externe ;
- Meilleure connaissance de la commune de la part de ses citoyens.
- Amélioration de la confiance entre le citoyen et sa commune

#### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Structure propreté, bureau de communication et le secrétaire général de la commune

#### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 29750 DT sur deux années : 15500 DT pour la première année et 14250 DT pour la deuxième année
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

#### 6 - Période de réalisation :

- Année 2021 et 2022

#### 7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Qualité de la formation dispensée
- Disponibilité des moyens matériels
- Qualité du site et des supports de communication

#### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante D. Aspects financier et calcul des coûts

## Action9 : Introduire un système de calcul analytique des coûts, d'informations et de prise de décision

### 1 - Objectifs :

- Améliorer le suivi des activités de la collecte des déchets ;
- Améliorer le système de prise de décision relatif à la gestion des déchets
- Evaluer les écarts par rapport à une prévision budgétaire
- Positionner les résultats de la commune par rapport à d'autres communes
- Identifier des pistes de maîtrise des coûts

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 5 étapes

1. Effectuer un diagnostic approfondi : situation financière, technique, organisationnelle ...
2. Elaborer une maquette de la base de données couvrant toutes les informations utiles à collecter
3. Identifier et préparer le personnel pour la saisie, la documentation et l'analyse des données
4. Introduire et optimiser un modèle de calcul des coûts et d'analyse des données (Découpage analytique et choix des unités d'œuvre/clés de répartition)
5. Définir les indicateurs de mesure de prise des décisions, ainsi que la périodicité et la fréquence d'élaboration de ces indicateurs

### 3 - Impacts attendus :

- Meilleure communication en interne et en externe
- Des coûts réels de collecte sont calculés
- Les aspects coûteux des services rendus peuvent être identifiés et optimisés
- Prise des décisions plus appropriées concernant la stratégie future de la gestion des déchets (par ex. la délégation de la collecte au secteur privé dans des zones bien ciblées)

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Tous les services concernés de la commune

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 11000 DT
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

### 6 - Période de réalisation :

- Année 2021

### 7 - Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Tableau de bord spécifique avec les indicateurs requis
- Qualité de la formation dispensée

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune

## Composante D. Aspects financier et calcul des coûts

## Action10 : Améliorer le recouvrement de la commune par des actions de sensibilisation

### 1 - Objectifs :

- Etablir une procédure de sensibilisation ciblée
- Informer le contribuable de l'importance des dépenses consacrées à la gestion des déchets
- Convaincre le contribuable de la nécessité de s'acquitter de ses impôts afin d'améliorer la qualité de vie dans la commune

### 2 - Définition du contenu de l'action : Cette action se déroulera en 6 étapes

1. Définir les meilleures techniques et les moyens pour informer et convaincre les contribuables tels que:
2. Produire un spot publicitaire et des programmes radio,...
3. Procéder à un affichage de sensibilisation par le biais de banderoles dans les places les plus fréquentées de la commune
4. Organiser des journées ouvertes de sensibilisation dans les locaux de la commune
5. Inviter les personnes clés à aider dans cette action de sensibilisation (Imprimer des dépliants destinés aux citoyens ...)
6. Conventionner avec des associations qui se chargeront de la sensibilisation du citoyen pour l'acquiescement de ses impôts

### 3 - Impacts attendus :

- Une action de sensibilisation efficace et permanente encourage les contribuables à payer leur taxe

### 4 - Acteurs et partenaires potentiels

- Service taxe, citoyen, associations...

### 5 - Coût prévisionnel et sources de financement possibles

- Coût prévisionnel est estimé à 8000 DT
- Source de financement : Budget de la commune et bailleurs de fonds

### 6 - Période de réalisation :

- D'une fréquence annuelle

### 7 - indicateurs de suivi et d'évaluation :

- La procédure de sensibilisation a-t-elle été déclenchée ?
- Le nombre de contribuable ayant répondu à l'appel suite à cette campagne.
- Le nombre de contribuables s'étant engagé à régler leur dette vis-à-vis de la commune

### 8 - Responsable de l'exécution et de suivi :

- Le président et le secrétaire général de la commune



### 5.3 Planning de réalisation et coût estimé du PCGD

Projet / Action	Coûts en DT	2020		2021		2022		2023		2024	
		S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
<b>Action1</b> : Améliorer l'organisation interne de la section de propreté	134000										
<b>Action2</b> : Engager une démarche de coopération décentralisée et mobiliser des partenaires pour le financement du PCGD	0										
<b>Action3</b> : Elaborer et mettre en place un plan de formation continue	10000										
<b>Action4</b> : Réorganiser les circuits de collecte pour les déchets ménagers et assimilés et déchets d'élevage	35000										
<b>Action5</b> : Lancer une étude de caractérisation des déchets, tri, recyclage, et valorisation des déchets recyclables	20000										
<b>Action6</b> : Elaborer un programme d'éradication des points noirs et d'aménagement de la décharge municipale	20500										
<b>Action7</b> : Mettre à niveau le parc municipal et réaliser les travaux d'aménagement	144000										
<b>Action8</b> : Créer un bureau de communication et l'équiper des supports de communication adéquats	29750										
<b>Action9</b> : Introduire un système de calcul analytique des coûts, d'informations et de prise de décision	11000										
<b>Action10</b> : Améliorer le recouvrement de la commune par des actions de sensibilisation	8000										
<b>Total</b>	<b>412250</b>										

### 5.4 Pistes de financement du PCGD

Les principaux partenaires qui peuvent appuyer la commune de Dhehiba dans le financement de la mise en place de son Plan communal de gestion des déchets sont les suivants :

CPSCL

CFAD

ANGed et MALE

Ministère de l'Équipement (Direction Régionale de Tataouine)

FNVT

Bailleurs de fonds internationaux

**IDEMA**•

INITIATIVE POUR UNE DÉCENTRALISATION  
EFFICIENTE ET DES MUNICIPALITÉS ATTRACTIVES

Immeuble IRIS, 3ème étage rue du Lac Malären, Tunis, Tunisie  
Tel : +216 71 860 245 / +216 71 860 243 / Fax : +216 71 860 242  
Email : [cilg@cilg-international.org](mailto:cilg@cilg-international.org) - Site web : [www.cilg-international.org](http://www.cilg-international.org)